



Quelle date pour abandon du domicile conjugal?

Par **kekedu29**, le **23/12/2008** à **17:37**

Mon ex a quitté le domicile conjugal le 07 octobre 2007.

J'ai fait constater par un huissier de justice quelques jours après.

Nous sommes passés devant le J.A.F. le 04 juin 2008.

L'onc a été rendue le 08 juillet cet été.

Désormais quand je remplis des papiers pour diverses administrations, je signale que je suis séparé.

Quelle date dois-je noter pour les informer du changement de ma situation?

Merci,

Jean-Luc